Arrêté n°2026-120 relatif à la délégation de signature accordée aux Responsables et aux Gestionnaires de Crédits

Le Président de Nîmes Université

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts ;

Vu l'arrêté du 10 février 2022 modifiant l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires ;

Vu l'arrêté n°2026-066 relatif à la délégation de signature accordée aux Responsables et aux Gestionnaires de Crédits.

ARRÊTE

Article 1

Les personnes dénommées dans le tableau ci-après ont délégation pour constater et certifier, dans le logiciel Cocktail GFC Dépenses, les actes relatifs aux services faits.

CR	Nom du Cr	Prénom/Nom
CR 100	Fondation Universitaire	Elena VALLEJO
CR 301	Collège Doctoral	Anaïs CAU/Sonia GUEVEI
CR 401	Relations Internationales	Melissa PERRIN
CR 402	Communication	Gaëlle BAPPEL
CR 402	DEMOES/SNAP	Joshua FONTI
CR 402	FERIA	Vanessa MONTEILLET/Alice ROGER
CR 402	Maillage territorial vue	Elena VALLEJO
CR 402	Pilotage	Elodie BERARD
CR 402	Présidence	Laure TRINQUIER
CR 402	CVEC	Anne-Lise TAIBI/Suzanne JORGE
CR 402	VP Partenariat Entrepreneuriat	Marc OLIVAUX
CR 403	Bibliothèque Universitaire	Anne-Laurence MENNESSIER/Fabienne VENTEO
CR 404	Formation et Vie étudiante	Anne-Lise TAIBI/Lamine MAHMOUDI/Marc LAYALLE/Suzanne JORGE/Nathalie HOSTAUX/Armelle LE NATUR/Fanny Grau COPPIETERS/Sarah Bensalem
CR 405	DSIUN	Nathalie GAUTHEY/Jean-Christophe COURTIN
CR 405	Pôle Audiovisuel	Sophie JEKAL
CR 408	Faculté de Sciences	Christian SIATKA/Fabrice BARDIN/Morgane BERNARD/Pierre NOUGAREDE/Sophie DAMIEN
CR 409	Faculté de Design	Morgane BERNARD/Pierre NOUGAREDE/Sophie DAMIEN
CR 410	Faculté de Droit Economie Gestion	Aurore FOURNIER/Marc OLIVAUX/Sophie DAMIEN
CR 411-414	Faculté de Psychologie/Staps	Aurélie GONCALVES/Gaétan BRIET/Béatrice LACROIX/Pierre NOUGAREDE
CR 412	Faculté de Lettres/Langues/Histoire	Isabelle GUIZARD-ORTEGA/Yoan VERILHAC/Florence DUMAS/Béatrice LACROIX/Pierre NOUGAREDE
CR 413	Scolarité	Lamine MAHMOUDI/Béatrice LACROIX/Marc LAYALLE
CR 415	Référent égalité	Nicolas LEROY
CR 415	Vie Culturelle	Nicolas LEROY/Karine WEISS/Fabienne VENTEO
CR 416	Antenne de Mende	Monique COMMANDRE/Valérie PELAT/Laetitia SUAU
CR 501	Unifop	Vanessa MONTEILLET/Alice ROGER/Christophe GACHE/Fadila MENDAS

CR 601	Autres recherches	Charlotte COSIN/Estelle MONTEIL/Delphine BRIGLIANO/Marion EVANDILOFF
CR 602	Laboratoire Chrome	
CR 603	Laboratoire Projekt	
CR 604	Ecole Doctorale	
CR 605	Valorisation de la recherche	
CR 606	APSY-V	
CR 607	PRECIPUT	
CR 608	MIPA	
CR 609	I2ML	
CR 610	GARDENER	
CR 701	Masse Salariale	Nelly DUBOIS/Mathilde GELSUMINI
CR 702	Action sociales	
CR 703	Formation des personnels	
CR 704	Autres dépenses	
CR 705	I2ML	
CR 801	Mayotte	
CR 901	Service logistique	Isabelle GITTO/Guillaume SERRA
CR 903	Service Technique	

Article 2

Pour l'ensemble des certifications stipulées dans l'article 1, une pièce justificative dématérialisée sera déposée sur GFC Dépenses.

Le présent arrêté abroge l'arrêté n°2026-66 susvisé.

Article 3

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nîmes, le 27 octobre 2026

Le président, Benoît ROIG

Le Président
de l'université de Nîmes
Signé électroniquement par : Benoît Roig
Date de signature : 30/10/2026
Qualité : Président de Nîmes Université
Benoît ROIG